



Résumé de la Paracha

La paracha de ki tissa débute par un appel au mahatsit hachékel (un demi chékel) que chacun des hommes âgés de vingt ans et plus devait donner afin de permettre un recensement du peuple d'Israël. L'argent ainsi récolté, servait également pour l'achat des offrandes quotidiennes du michkan. Hachem ordonne ensuite à Moshé de confectionner l'huile d'onction ainsi que l'encens, en lui détaillant les différents composants de ces derniers. Ayant terminé d'énumérer la liste de tous les ustensiles qui devaient servir dans le michkan, Hakadoch Baroukh Hou désigne Betsalel, fils de Ouri, accompagné d'Aholiab fils d'A'hisamakh, pour la conception de tous ces ustensiles. Du fait que toutes ces lois en dépendent, immédiatement après les règles de fabrication du michkan se trouve l'injonction du chabbat et ses lois. C'est au terme de l'énumération de toutes les lois de la Torah, que Hachem remet à Moshé les deux tables de la loi et le quitte de façon tragique, car malheureusement, le peuple, durant l'absence de Moshé, commit une des fautes les plus marquantes de son histoire, le veau d'or, qui causa la destruction des tables de la loi par Moshé lui-même, horrifié de voir un tel spectacle. Cette grave faute rendit le peuple coupable de la peine capitale. Baroukh Hachem, par ses téfilot, Moshé Rabbénou parvint à nous sauver en intervenant par deux reprises auprès de Hachem et réussit à obtenir un pardon total allant même jusqu'à convaincre Hachem de résider parmi le peuple et lui confier de nouveau les tables de la loi.

Pour l'élévation de l'âme de
'Hanna Bath Esther



Pour la Réfoua Chéléma de
Yitshak Ben Chímone



Dans le chapitre 32, la torah dit :

א / וַיִּרְא הָעָם, כִּי-בָשַׁשׁ מֹשֶׁה לָרֶדֶת מִן-הָהָר; וַיִּקְהֵל
הָעָם עַל-אַהֲרֹן, וַיֹּאמְרוּ אֵלָיו קוּם עֲשֵׂה-לָנוּ אֱלֹהִים אֲשֶׁר
יֵלְכוּ לְפָנֵינוּ--כִּי-זֶה מֹשֶׁה הָאִישׁ אֲשֶׁר הֶעֱלָנוּ מֵאֶרֶץ
מִצְרַיִם, לֹא יָדַעְנוּ מָה-הָיָה לוֹ:

1/ Le peuple vit que Moshé tardait à descendre de la montagne ; le peuple se rassembla autour d'Aaron ; ils lui dirent : « Lève-toi ! Fais-nous des dieux qui marcheront devant nous, car ce Moshé qui nous a fait monter du pays d'Égypte, nous ne savons pas ce qui lui est arrivé ».

Concernant cette faute si grave du veau d'or, beaucoup de commentaires ont été laissés par nos sages et nous permettent de comprendre plus en profondeur l'enchaînement des éléments de notre paracha.

En premier lieu, le satan est allé très loin pour parvenir à faire fauter le peuple. Comme le note **Rachi** (chapitre 32, verset 1), il a mis en scène la mort de Moshé, afin d'insinuer que ce dernier ne reviendrait pas. De là, le **Ramban** (chapitre 32, verset 1) explique le raisonnement tenu par le peuple. Pensant Moshé mort, le peuple a désiré lui trouver un successeur. Non pas que l'existence d'Hachem soit remise en cause, seul Moshé fait

défaut de par son absence. D'où la nécessité de canaliser les forces qui encadraient Moshé et qui lui ont permis de libérer les bné-Israël, dans un nouveau réceptacle, qui aura le rôle d'intermédiaire entre Hachem et le peuple.

Toutefois, une question ressort des propos du **Ramban** : Pourquoi une idole ? Pourquoi ne pas demander à Aaron ou à 'Hour, qui étaient les deux hommes que Moshé avait désigné en son absence, de jouer ce rôle ?

Un commentaire du **Kli Yakar** (chapitre 32, verset 1) peut nous mettre sur la voie. Comme nos sages nous le dévoilent, les instigateurs de cette faute sont le 'érev rav, ces égyptiens qui ont suivi Israël lors de la sortie d'Égypte. Toutefois, la présence de ce peuple parmi les hébreux n'est pas une requête d'Hachem, il s'agit juste d'une initiative de Moshé qui les a acceptés sans consulter Dieu. Et plusieurs preuves sont apportées à ces égyptiens attestant que leur présence n'est pas agréée par le Maître du monde. Entre autre, le **Sifté Cohen** (chapitre 32, verset 1) précise que les nuées de gloire qui protégeaient les bné-Israël durant leurs voyages n'encadraient pas le 'érev rav, prouvant bien qu'ils ne s'alignaient pas sur le même pied d'égalité avec les bné-Israël. Cette attitude, bien que pouvant paraître injuste est en réalité légitime : les bné-Israël ont souffert durant l'exil et ont fait leur preuve pour mériter la protection divine, ce qui n'est pas le cas des autres.

De là, ressort une idée importante. La présence du 'érev rav n'est tolérée que par la volonté de Moshé. Du coup, une fois que le satan fait croire à sa mort, le 'érev rav se retrouve en mauvaise posture et se sent menacé. Il lui faut donc un moyen de substituer Moshé de la plus parfaite des façons. Il est nécessaire de faire intervenir une force aussi grande que celle employée pour la sortie d'Égypte, car il faut justifier à nouveau leur droit d'être présents. Jusque-là, Moshé le libérateur, était une raison valable, en son absence il faut recréer les conditions qui leur permettront de rester. C'est pourquoi, ils vont suggérer d'invoquer les forces de la sortie d'Égypte.

C'est à ce titre que le **Kli Yakar** (chapitre 32, verset 4) explique qu'ils se sont orientés vers le taureau. En effet, avant de sortir d'Égypte,

Hachem a demandé au peuple d'aller dépouiller les égyptiens. Seul un homme ne s'attire pas à cette mitsvah et se concentre sur une autre : tenir la promesse faite à Yossef de récupérer ses ossements en sortant d'Égypte. Les membres du 'érev rav ont vu dans l'attitude de Moshé un besoin, une nécessité. Moshé préfère s'occuper de Yossef plutôt que de suivre la requête du Maître du monde ! À leurs yeux, cela ne s'expliquait que par une chose : sans Yossef pour les accompagner, le peuple n'aurait pu sortir d'Égypte ! Ils ont d'ailleurs eu confirmation de leur raisonnement lorsque la mer, refuse de s'ouvrir devant Israël et finit par céder lorsqu'elle aperçoit la tombe de Yossef ! Yossef est donc la puissance que Moshé utilise pour sauver le peuple. Or la torah accorde à Yossef le symbole du taureau, c'est pourquoi, seul un taureau peut acheminer à nouveau la force qui a servi à la sortie d'Égypte.

Plus encore, le **Sifté Cohen** ajoute que lorsque la mer s'est ouverte et que le peuple a obtenu un dévoilement prophétique intense, les membres du 'érev rav n'ont pas bénéficié de cet aperçu de la divinité. Étant plus faibles spirituellement, ils n'ont pu voir que le pied des anges, dont la forme est celle d'un veau ! En clair, lorsque les bné-Israël voient la force authentique qui les libère, la manifestation d'Hachem, le 'érev rav ne voit qu'un veau ! La conclusion est donc évidente : le veau est donc tout désigné pour se substituer à Moshé, plus encore qu'Aaron !

Lorsque nous approfondissons un peu, il s'avère que le 'érev rav n'est pas le seul à devoir sa présence à Moshé rabbénou. En effet, **Rachi** (chapitre 32, verset 4) écrit la chose suivante : *« D'autres disent qu'il s'est agi de Mikha , qui s'était extrait des fondations de la maison sous laquelle il avait été englouti en Egypte. Il était porteur du Nom divin, ainsi que d'une plaque sur laquelle Moshé avait écrit : « Monte, taureau ! Monte, taureau ! » afin de faire remonter du fond du Nil le cercueil de Yossef. Il l'a jetée dans le creuset, et il en est sorti un veau. »*

Qui est Mikha ?

Le midrach raconte que lorsque Moshé

s'est rendu en Égypte, il a vu les méthodes atroces des égyptiens qui, lorsque les hébreux ne terminaient pas leur quota de briques, remplaçaient ces dernières par des enfants. Moshé choqué de la méthode et de la lourdeur des souffrances imposées aux bné-Israël, demande à Hachem pourquoi tant de souffrances. Hachem lui explique alors qu'Il agit pour le bien, dans la mesure où, les enfants qui meurent dans ces conditions sont des personnes destinées à fauter. Ainsi, Hachem préfère les retirer de ce monde lorsqu'ils n'ont pas de fautes plutôt que de les laisser grandir et les accabler pour les transgressions qu'ils commettront plus tard. Devant la perplexité de Moshé, Hachem dit : « si tu ne me crois pas, vérifie et prends en un et tu verras ». Moshé se saisit alors d'un enfant qui n'est autre que Mikha. Ce même enfant, se tiendra auprès de Moshé lorsqu'il ira récupérer la tombe de Yossef. Or, cette dernière était enfouie sous le Nil et protégée par de puissants sortilèges que les égyptiens ont mis en place afin d'empêcher de la localiser. C'est pourquoi, Moshé va utiliser le nom d'Hachem qu'il va graver sur une plaque en or, accompagné de la mention « Monte, taureau ! Monte, taureau ! », afin de faire jaillir celui qui est comparé au taureau, à savoir Yossef. C'est à cet instant que Mikha va plonger à l'insu de Moshé pour récupérer cette plaque en or. Lorsqu'Aaron demande d'aller chercher l'or pour la confection du veau d'or, Mikha jette cette plaque dans les flammes et les mots qu'elle contient vont faire sortir le veau d'or.

Il apparaît donc qu'en plus du 'érev rav, il existe un homme dont la présence n'est que le fruit d'une initiative de Moshé mais n'est pas la volonté première du Maître du monde. C'est pourquoi, lui aussi participera à la confection du veau d'or, se sentant mis en péril par l'absence de Moshé.

Un point attire toutefois notre attention sur ce midrach, celui de la réaction de Moshé face aux explications d'Hachem. Le plus grand de tous les hommes semble officiellement douter ! Plus encore, Hachem lui affirme le risque que représente ces enfants et lui dit explicitement qu'en sauver un prouverait combien il est périlleux de les laisser en vie et que fait Moshé ? Il en sauve

un ! Cela va avoir une conséquence importante sur la suite des événements comme nous allons le voir.

Lorsque l'on reprend notre raisonnement à la base, nous constatons que la présence de Moshé, ou plus précisément son absence est la clef du problème. Tant que Moshé est là, tout va bien et tout le monde se sent à sa place. Par contre, dès que ce dernier se retire, le danger apparaît. La nature de ce danger est basée justement sur l'attitude de Moshé. Puisque la présence de toutes ces personnes provient d'une décision qui lui est propre, et plus encore, d'une manque de confiance en Hachem dans le cas de Mikha, cela conduit inéluctablement au veau d'or, à cette idolâtrie. D'une part parce que Moshé met Hachem à distance dans son choix de faire venir le 'érev rav, mais plus encore, parce qu'il a réellement agi contre la volonté d'Hachem en sauvant l'enfant. En clair, cette distance engendre les conditions de l'idolâtrie.

Suite à la destruction du veau d'or, la torah recense la mise à mort de trois mille personnes. Il s'agit des personnes qui ont évidemment fauté durant l'épisode du veau d'or. Or, comme nous venons de le voir, cette idolâtrie tire son essence dans l'attitude de Moshé. Sur les deux cas que nous avons évoqués, celui du 'érev rav et celui de Mikha, Moshé ne reçoit de mise en garde que concernant Mikha, lorsqu'Hachem l'avertit du mal que causera la survie de l'enfant. Moshé prend donc la responsabilité de sa surveillance et comme nous l'avons dit, c'est seulement en son absence que le risque se manifeste. Or, Moshé a été absent une période de quarante jours. De façon assez remarquable, la valeur numérique du nom "Mikha" est soixante-quinze. En somme, durant chaque jour où Moshé s'éloigne, le mal que représente cet enfant entre en action. C'est pourquoi, le nombre de victimes du veau d'or est de trois mille, soit les quarante jours où s'exprime le danger ($40 \times 75 = 3000$) !

Avec ce développement nous pouvons maintenant comprendre comment Moshé est parvenu à sauver le peuple de la grave faute qu'il vient de commettre.

La torah relate deux discussions entre

Hachem et Moshé. La première se produit au moment de la faute, lorsqu'Hachem annonce ce qui se passe à Moshé et la seconde, lorsque Moshé décide de remonter sur la montagne pour tenter d'obtenir le pardon. Lors de la première, nos sages soulignent qu'Hachem a ouvert la porte à Moshé lorsqu'il lui dit (chapitre 32, verset 10) : « *et maintenant, cesse de me solliciter, laisse s'allumer contre eux ma colère et que je les anéantisse, tandis que je ferai de toi un grand peuple!* » De là, Moshé, comprend qu'il doit prier, puisque jusque là, il ne le faisait pas et pourtant Hachem lui dit « *cesse de me solliciter* ». Toutefois, comment Moshé a-t-il compris qu'il pourrait obtenir le pardon du peuple ? Lors de sa première prière, il arrive à annuler leur extermination, c'est lors du deuxième échange qu'il cherche à obtenir le pardon. Mais sur quelle base nourrissait-il un tel espoir ?

La réponse est extraordinaire : sur ce même verset ! Tentons de mieux comprendre.

Lorsque Moshé implore Hachem la seconde fois, il dit la fameuse phrase (chapitre 32, verset 32) : « efface-moi de Ton livre que tu as écrit ». Sur cette base, nos sages (dans le traité brakhot, page 32a) expliquent qu'il a mis sa vie en jeu pour sauver le peuple. En effet, c'est sur ce verset que nos sages (traité roch hachana, page 16b) déduisent que trois livres sont ouverts devant Hachem le jour de roch hachana. Ainsi, les mots « efface-moi » font référence au livre des mécréants, « de Ton livre » renvoie à celui des justes et, « que tu as écrit » insinue celui des personnes intermédiaires. En clair, Moshé dit à Hachem : si eux meurent, alors moi aussi je dois mourir !

Ceci est un acte de bravoure certes, toutefois, Moshé se sent coupable de la faute du veau d'or au vu de tout ce que nous avons dit jusqu'ici. Du

coup, il se considère lui aussi comme passible de la sanction des hébreux ! D'où son argument !

La torah nous fournit d'ailleurs une preuve évidente de ce sentiment de culpabilité que ressent Moshé, lorsqu'il plaide et dit (chapitre 33, verset 16) : « *Et comment serait-il avéré que j'ai obtenu ta bienveillance, moi ainsi que ton peuple, sinon parce que tu marches avec nous? Nous serons ainsi distingués, moi et ton peuple, de tous les peuples qui sont sur la face de la terre.* » et également (chapitre 34, verset 9) : « *Oui, ce peuple est indocile, mais tu pardonneras notre iniquité et nos péchés et nous resterons ton héritage* ». Ces versets montrent clairement que, comme les bné-Israël, Moshé cherche à se faire pardonner !

Du coup, lorsque dans le verset précédemment cité, Hachem dit « *tandis que je ferai de toi un grand peuple!* », Moshé comprend qu'Hachem consent à le pardonner. Par cela, Il lui ouvre également la porte pour le pardon des bné-Israël, car Moshé va exposer son argument à Hachem : « Eux et moi avons fait la même faute, eux ont fait le veau d'or, mais je suis à la base de cela ! Si Tu les tues, alors tue moi aussi, par contre, si comme Tu l'as dit, Tu comptes faire de moi un grand peuple et donc me laisser en vie, alors eux aussi, laisse les en vie ! »

Encore une fois, Moshé dépasse l'entendement lorsqu'il s'agit de nous sauver. Il n'hésite pas à s'accuser et à se mettre en péril pour les bné-Israël. Telle l'attitude des grands d'Israël, leur honneur n'a pas d'importance, et leur amour pour autrui est sans limite !

Chabbat Chalom.

Y.M. Charbit

**Pour offrir un feuillet pour l'élévation de l'âme
ou la réfova chéléma d'un proche, contactez-
nous à l'adresse mail :**

yamcheltorah@gmail.com

Association à but cultuel, habilitée à
délivrer des reçus CERFA.

Retrouvez l'ensemble de nos contenus sur www.yamcheltorah.fr.
Pour recevoir le dvar torah toutes les semaines, inscrivez-vous à la newsletter.

Ce feuillet nécessite la guénizah. Ne pas porter durant chabbat !